

Les Echos

A Vincennes, 25 artistes investissent un ancien local d'activité de la RATP

Pendant 12 mois, un ancien local d'activité de la RATP à Vincennes (Val-de-Marne) sera occupé par 25 artistes dans le cadre d'un projet d'urbanisme transitoire. Ce dernier est piloté par l'entreprise Liveo, spécialiste de la question.



10 déc. 2022

Le bâtiment, resté vacant pendant quelques années, a retrouvé une nouvelle jeunesse. Depuis la rentrée, 25 artistes ont investi le 21 rue du lieutenant Heitz à Vincennes, dans le Val-de-Marne. L'immeuble accueillait auparavant un local d'activités de RATP Infrastructures avant d'être racheté par RATP Habitat.

Ce projet d'occupation temporaire est piloté par Liveo, entreprise créée en 2021 et spécialisée dans les questions d'urbanisme transitoire. Accompagnée par Urban Lab, le laboratoire d'innovation urbaine de Paris & Co, la société a été mise en relation avec le groupe RATP, partenaire du programme, et plus particulièrement [de RATP Habitat, sa filiale immobilière sociale](#).

Transformation en résidence étudiante

Cette dernière compte transformer l'immeuble de Vincennes en résidence étudiante. « Le temps des études, de la sélection du maître d'oeuvre et de l'architecte, le bâtiment devait être encore vacant pendant au moins 12 mois, souligne Paul Le Roy-Maguin, cofondateur de Liveo. RATP nous a donc fait confiance pour imaginer ce projet d'occupation temporaire et opérer le site jusqu'au lancement des travaux. »

La surface de 400 m², répartie sur trois niveaux, a ainsi été mise à disposition gratuitement et divisée en 15 ateliers. Pour les occupants, ce système est intéressant car il se traduit par des loyers à prix réduits, « entre 50 et 60 % en dessous du prix du marché », précise le cofondateur de Liveo.

Occupation jusqu'en septembre 2023

L'entreprise a noué un partenariat avec l'association artistique Les Interactions créatives : cette dernière a sélectionné les 25 artistes qui occuperont les lieux jusqu'en septembre 2023. L'association a de l'expérience dans ce type de projet, puisqu'elle a auparavant investi un lieu de création dans le 13^e arrondissement de Paris, mis à disposition par le bailleur social Hénéo et opéré [par Plateau Urbain, un autre spécialiste de l'urbanisme transitoire](#).

Au-delà des bénéfices pour les occupants, Paul Le Roy-Maguin met aussi en avant les avantages de ce type d'opération pour les propriétaires, tels que la sécurisation des lieux ou encore la possibilité d'y préfigurer des usages pérennes. « Ce sont des projets qui ne coûtent absolument rien aux propriétaires et qui leur permettent d'avoir un impact social », insiste-t-il.